

Patrice Martin-Lalande
Député de Loir-et-Cher
Rapporteur spécial de la Commission des Finances
Vice-président du Conseil général

Romorantin, le 21 novembre 2011

HL/HL/11. 0977

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre courriel relatif à votre souhait que le gouvernement s'engage en faveur de l'admission de l'Etat palestinien au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Le 21 septembre, le Président de la République a présenté la vision de la France sur ce sujet devant l'Assemblée générale des Nations unies : il souhaite que la Palestine voit son statut rehaussé à celui d'Etat non-membre observateur des Nations unies afin de faire progresser l'existence internationale de la Palestine. C'est en ce sens que la France a soutenu la demande palestinienne d'adhérer à l'UNESCO.

A ce jour, même si la France comprend et admet la légitimité de la demande palestinienne, elle a la conviction qu'elle ne peut immédiatement aboutir, notamment en raison de l'opposition des Etats-Unis. La France, par la voix du Président de la République, a mis en garde la communauté internationale sur les risques supplémentaires de blocage et de confrontation qu'une telle démarche pourrait engendrer.

C'est pourquoi le 3 novembre, le représentant permanent de la France aux Nations unies a indiqué, au cours d'une réunion du comité d'admission, que la France s'abstiendrait au Conseil de sécurité.

Avec toujours le même objectif d'aboutir à une solution de paix globale, juste et durable, la France a appelé à la reprise des négociations entre Israël et la Palestine, seul moyen pour parvenir à la création effective d'un Etat palestinien sur la base des lignes de 1967. Un tel Etat aura naturellement vocation à devenir membre des Nations unies.

En espérant avoir répondu à vos interrogations et inquiétudes et en partageant votre souhait qu'aboutisse ainsi rapidement cette naissance de l'Etat palestinien, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Patrice Martin-Lalande
Député de Loir-et-Cher
Vice-président du Conseil général